

# Réponse d'Avery Brundage

*président du Comité International Olympique à*

## DÉFENSE DU SPORT

*(Voir notre dernier bulletin.)*

Les Jeux Olympiques, au cours de la brève période — à peine six décennies — écoulée depuis leur rénovation, en 1896, par le Baron de Coubertin, ont rencontré, en leur seule qualité d'événement sportif, un tel succès, provoqué de si prodigieux applaudissements que les buts essentiels du Mouvement Olympique, buts que les Jeux étaient destinés à servir, risquent parfois d'être négligés ou oubliés. Et cela n'est pas le seul danger. Devant l'intérêt manifesté par le public pour les captivantes compétitions et les prestigieuses performances, certains promoteurs, prenant conscience de la valeur commerciale du sport, ont développé un vaste secteur de l'industrie des délassements, sous le nom de « sport professionnel » (bien qu'en l'occurrence il ne s'agisse strictement que d'affaires et nullement de sport), qui a abouti à la production de spectateurs plutôt que de participants, ce que redoutait avant tout le Baron de Coubertin. D'autre part, dans quelques pays, des politiciens ont conçu l'idée que le succès olympique est essentiel au prestige national et semblent disposés, pour l'obtenir, à user de méthodes violant l'esprit du Code Olympique.

Le spectacle sportif que représentent les Jeux n'occupait pas la première place dans l'intérêt que leur portait le Baron de Coubertin. Il ne les a pas ressuscités uniquement pour donner aux concurrents l'occasion de gagner des médailles et d'établir de nouveaux records, ni pour leur servir de tremplin à une carrière de sportifs professionnels, et certainement pas, non plus, pour démontrer la supériorité d'un système politique sur un autre.

Son idée était qu'ils:

- 1) porteraient à l'attention du monde sur le fait que d'établir un programme national d'entraînement physique et de sport compétitif doit contribuer, non seulement à développer des générations plus fortes et plus saines de garçons et de filles, mais aussi, et peut-être est-ce plus important, à créer, par l'effet constructif qu'opère sur le caractère la participation à un sport amateur bien administré, des citoyens meilleurs et plus heureux;
- 2) démontreraient les principes du fair play et du véritable esprit sportif, principes qui pourraient, avec grand avantage, être adoptés dans maintes autres sphères de l'activité humaine;
- 3) stimuleraient, au moyen d'expositions et démonstrations diverses, l'intérêt pour les beaux-arts, et contribueraient ainsi à élargir la vie et ses horizons;

4. enseigneraient que le sport est un jeu destiné au délassement et au plaisir, non à produire de l'argent, et que se consacrer à une tâche accessible porte en soi sa propre récompense; la philosophie de l'amateur mise en contraste avec celle du matérialisme;
5. créeraient l'amitié et la bonne volonté internationales, menant ainsi le monde vers un avenir plus heureux et plus paisible.

Le *Comité de Pierre de Coubertin* peut considérablement aider le mouvement olympique en ne se lassant pas de nous rappeler les idéaux du Rénovateur des Jeux. Le public doit apprendre ce qu'est la philosophie de l'amateur et les récompenses qu'elle lui offre: que le sport se pratique pour le plaisir et la propre satisfaction qui découlent du succès et non pour gagner de l'argent. Il doit comprendre que le mouvement olympique n'est pas seulement ouvert à une élite d'athlètes mais à toute la jeunesse du monde — pas uniquement aux champions. Prenez soin de la jeunesse et les champions prendront soin d'eux-mêmes. La valeur sociale, éducative, esthétique, éthique et spirituelle du sport amateur fidèlement pratiqué est tout aussi importante que la contribution de celui-ci au bien-être physique.